

Conditions d'admission

Public : Toute personne de 18 ans ou plus

Pré-requis : Être titulaire d'une carte SST

Accessibilité : Accessible pour les publics en situation de handicap

Tarifs : Devis sous 24h

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures

Participants : 4 à 10 stagiaires

Attestation : Carte SST

Actualisation : Tous les 24 mois

Moyens Pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins (adulte, enfant, nourrisson)..

Intervenant : 1 Formateur SAPEUR-POMPIER certifié INRS et recyclé.

Evaluation : certificative (conforme à l'INRS). Participer à l'ensemble de la session, réaliser tous les gestes lors des phases d'apprentissage pratique. Mise en situation.

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques..)

Inter-entreprise : Dates consultables sur notre site internet :

<https://formation.udsp14.org>

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 aide mémoire SST de l'INRS
- 1 carte SST à jour
- 1 attestation de fin de formation

Contact

82 Avenue de Thiès
Péricentre 5
Bâtiment D
14000 CAEN

Téléphone : 02 31 93 78 00

Mail : secourisme@udsp14.net



Objectifs

Le maintien et l'actualisation des compétences a pour but de permettre aux sauveteurs secouristes du travail de conserver et de mettre à jour leurs compétences telles que définies dans le référentiel de formation de l'INRS.

Programme

Domaine de compétence n°1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST

2- Protéger de façon adaptée

3- Examiner la victime

Rechercher, reconnaître les signes et prioriser les actions à réaliser

4- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime

5 - Secourir la victime de manière appropriée

Choisir à l'issue de l'examen les actions à effectuer

Réaliser les actions choisies en respectant la conduite à tenir

Surveiller

Domaine de compétence n°2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

7 - Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

8 - Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluation des compétences :

À partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

Retrouvez-nous sur :



@formationudsp14

Inscriptions en ligne sur

<https://formation.udsp14.org>